



No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, ce vingt-quatrième jour du mois d'avril deux mille dix-neuf, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Réjean Hivon
Michelle Plante
Denis Lamy

Patrick Charlebois
Georgette Bazinet
Claude Brouillette

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Virginie Deschambeault
Jean-Michel Hamelin
Denis Boudreault

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie
Gilles Isabelle
Nathalie Bellerose
Roland Auclair
Suzanne Poirier

SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani
Ginette Masse
Laurent Cabana
Stéphane Ayotte

Sophie Houle
Élyse Giacomo

Directeur général
Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directeur du Service des ressources
matérielles
Directrice des Services éducatifs, en
affectation temporaire
Secrétaire générale

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et à l'assistance.

68-CE/19-04-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BOUDREAU, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

69-CE/19-04-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2019

IL EST PROPOSÉ PAR MICHELLE PLANTE, COMMISSAIRE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2019 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Selon la presse du jour, on mentionne que le gouvernement déposera un projet de loi sur la gouvernance à l'automne 2019.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

70-CE/19-04-24

RÉNOVATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION DE CHALEUR À L'ÉCOLE CHAVIGNY

CONSIDÉRANT le projet de rénovation du système de production de chaleur à l'école Chavigny;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CHARLEBOIS, COMMISSAIRE,



No. de résolution
ou annotation

d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle du Groupe PRG inc. au montant de 61 255,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de rénovation du système de production de chaleur à l'école Chavigny;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

71-CE/19-04-24

RÉNOVATION DES FONDATIONS ET DE LOCAUX PÉDAGOGIQUES À L'ÉCOLE LOUIS-DE-FRANCE

CONSIDÉRANT le projet de rénovation des fondations et de locaux pédagogiques à l'école Louis-de-France

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du représentant de la firme de professionnels attitrée au projet, Arcand Laporte Klimpt;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle du Reed Construction au montant de 268 018,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de rénovation des fondations et de locaux pédagogiques à l'école Louis-de-France, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C 65.1, r.5);

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

72-CE/19-04-24

RENOUVELLEMENT DES LICENCES - GRICS

CONSIDÉRANT le partenariat établi avec les commissions scolaires du Québec pour le développement de solutions logicielles par l'entremise de la société GRICS;

CONSIDÉRANT la pleine intégration de ces solutions dans notre organisation;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la simulation de facture produite par la société GRICS pour l'année 2019-2020;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

d'autoriser le renouvellement de l'entente avec la société GRICS pour l'année 2019-2020, pour un montant évalué à 640 849 \$ avant taxes, qui sera ajusté selon l'effectif réel au 30 septembre 2019;

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

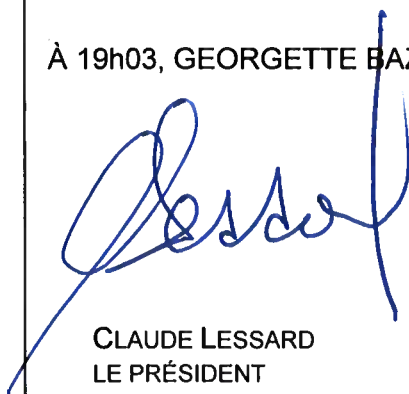
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h03, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.



CLAUDE LESSARD
LE PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE